	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 1 décembre 2023	N° 2023-550

Convocation du 24 novembre 2023

Aujourd'hui vendredi 1 décembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick BOBET, M. Christophe DUPRAT, M. Michel LABARDIN, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Patrick LABESSE à Mme Anne LEPINE
M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY
M. Baptiste MAURIN à M. Alexandre RUBIO
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Camille CHOPLIN
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE
Mme Marie RECALDE à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON


EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET jusqu'à 11h et de 15h42 à 18h06
Mme Christine BOST à M. Stéphane DELPEYRAT de 13h15 à 13h35 et de 14h45 à 15h14
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Christine BOST à partir de 17h18
M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 15h44 à 17h14 et à partir de 19h17
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Bastien RIVIERES à partir de 13h
Mme Andréa KISS à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 19h02
Mme Delphine JAMET à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h45
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 17h
Mme Josiane ZAMBON à M. Alain ANZIANI à partir de 19h12
M. Jérôme PEScina à M. Franck RAYNAL à partir de 17h
M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN à partir de 14h45
M. Franck RAYNAL à M. Jérôme PEScina de 13h16 à 13h35 et de 14h45 à 15h27
M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 17h
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 17h20
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 18h41
Mme Fatiha BOZDAG à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h
Mme Pascale BRU à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 17h18
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY de 10h15 à 13h35
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h42
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Bruno FARENIAUX de 12h à 13h35
Mme Laure CURVALE à Mme Eve DEMANGE à partir de 17h37
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS de 14h45 à 17h39
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET à partir de 16h15
M. Gilbert DODOGARAY à Jean TOUZEAU à partir de 19h12
M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA à partir de 17h55
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET jusqu'à 12h30
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 11h30
Mme Anne-Eugénie GASPAS à M. Frédéric GIRO jusqu'à 11h
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 14h45
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI à partir de 15h20
M. Radouane JABER à M. Guillaume MARI jusqu'à 10h30
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN de 10h30 à 13h
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS jusqu'à 10h35
M. Jacques MANGON à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h50
M. Guillaume MARI à M. Radouane JABER à partir de 18h56
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI de 14h45 à 15h40
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 18h44
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC de 11h10 à 13h35
M. Patrick PUJOL à M. Christian BAGATE à partir de 14h45
M. Fabien ROBERT à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 15h50

Mme Nadia SAADI à M. Didier CUGY à partir de 14h59
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Amandine BETES à partir de
18h18
M. Thierry TRIJOLET à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 18h21

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 1 décembre 2023	Délibération
	Direction Développement Economique	N° 2023-550

**SEML Route des Lasers (RdL) - Rapport des administrateurs sur les sociétés
d'économie mixte au titre de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités
territoriales - Exercice 2022 - Information au Conseil**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La SEML RdL est une Société d'économie mixte locale (SEML) dont Bordeaux Métropole (BM) est actionnaire à hauteur de 34,78 % du capital à égalité avec le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

Plus précisément, la SEML RdL est une société immobilière patrimoniale dédiée au soutien du développement économique des territoires sur lesquels elle intervient.

Ses domaines d'intervention sont principalement l'industrie, la recherche et les services à l'industrie. Ses cibles sont les PME, PMI, les startups et les sociétés innovantes œuvrant dans des domaines d'excellences et les filières définies comme stratégiques par la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole. Elle a pour activité principale la construction de bâtiments pour leur mise à disposition en tout ou parties aux entreprises dans 4 parcs d'activités :

- Le parc technologique et scientifique de LASERIS 1 au Barp (40 ha – 16 bâtiments) pour 29500m² de surface de plancher ;
- Le parc LASERIS 2 au Barp (9 ha) sur lequel sont implantés une centrale solaire et un démonstrateur de séchoir solaire ;
- La Cité de la Photonique à Pessac (5 ha- 6 bâtiments) pour 17500 m² de surface de plancher ;
- Le parc AMPeRIS à Pessac (8,8 ha) dont les premiers bâtiments ont été livrés en 2023.

Elle assure la construction et la location.

La vie sociale de la SEM RdL a été marquée par d'importantes évolutions : deux augmentations de capital successives par incorporation d'avances en compte courant d'associés et apports nouveaux en numéraire, ainsi que la sortie définitive du Département de la Gironde faisant suite au vote de la Loi NOTRe.

Actionnaires	Part capital
Région Nouvelle Aquitaine	34,78%
Bordeaux Métropole	34,78%
Communauté de Communes Val de l'Eyre	1,24%
Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud	0,52%
Total Collectivités	71,32%
Caisse des dépôts et consignations	14,98%
Commissariat à l'Energie Atomique	6,34%
Caisse Régionale du Crédit Agricole Aquitaine	3,05%
Caisse Epargne Aquitaine Poitou Charente	2,24%
SPIE Building Solutions	0,86%
CCI Bordeaux Gironde	0,65%
ENGIE	0,56%
Total Autres actionnaires	28,68%
TOTAL	100%

Au 31 décembre 2022, l'équipe compte 18 personnes (8 femmes pour 10 hommes). Forte de son développement, la société s'est fixée comme objectif de formaliser sa démarche RSE et de passer en « société en mission » dont la démarche est présentée à l'adoption du présent conseil métropolitain du 1 er décembre 2023.

Zoom sur le renforcement des fonds propres suite à l'augmentation de capital en numéraire portant le capital de 15 529 300 euros à 28 296 200 euros.

Ce renforcement est intervenu en deux étapes :

Une première augmentation de capital en numéraire décidée par l'Assemblée générale du 25 janvier 2022 réalisée à hauteur de 6 086 300 euros, portant le capital de 15 529 300 euros à 21 615 600 euros par émission de 60 863 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune émises au prix de 120,88 euros, soit un montant de 7 357 119,44 euros, prime d'émission incluse. Les souscriptions ont été libérées en numéraire par compensation de créances (incorporation des comptes courants d'associés du Département de la Gironde, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Bordeaux Métropole). Cette augmentation de capital a été réalisée le 28 février 2022.

- Une seconde augmentation de capital en numéraire décidée par l'Assemblée générale du 24 mars 2022 réalisée à hauteur de 6 680 600 euros, portant le capital de 21 615 600 euros à 28 296 200 euros, par émission de 66 806 actions nouvelles émises au prix de 120,88 euros, soit un montant de 8 075 509,28 euros, prime d'émission incluse.

Les souscriptions ont été libérées en numéraire par nouveaux apports et compensation de créances (incorporation des comptes courants d'associés). Cette seconde augmentation a été réalisée le 6 juillet 2022.

Au 31 décembre 2022, l'état des avances en compte courant d'associés et avance remboursables des actionnaires se présente comme suit :

Avances en compte courant	CEA	201 530,08€
Avances en compte courant	CDC	2 014 608,22€
Avances remboursable	Bordeaux Métropole	956 040 €

D'un point de vue opérationnel, l'année a été marquée sur le territoire métropolitain par la

réalisation d'une salle blanche pour la Cité de la Photonique pour répondre aux besoins de la société FEMTOEASY et surtout par la réception des premiers travaux du parc AMPeRIS : rénovation des bâtiment BAYA et COLIBRI pour environ 8 000m², aménagement d'un data-center, poursuite des travaux du bâtiment CANOPEE (3 000 m²) qui ont accueilli les premiers locaux en février 2023 et dépôt de permis de construire pour le parking silo (1 100 places) et le bâtiment TREFLE.

La vie financière de la SEML RdL se résume comme suit :

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2022 s'élève à 8 696 k€ contre 8 591 k€ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 1,23%

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint 31 457 k€ dont 1 386 k€ de charges sociales (salaires bruts + charges sociales) et le résultat d'exploitation ressort positif à 390 k€ contre 520 k€ en 2021. Le résultat financier est de – 1 205 k€ contre - 1 024 k€ en 2021, le résultat exceptionnel ressort à 1 263 k€ contre 1 311 k€ en 2021 et le résultat net de l'exercice 2022 atteint 336 k€ contre 560 k€ en 2021.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du présent rapport.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 1 décembre 2023

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 8 DÉCEMBRE 2023</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 8 DÉCEMBRE 2023</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Stéphane DELPEYRAT</p>
---	--